

GUIDE DES PARENTS

Camps de natation Mini-Splash et splash

Nous sommes heureux de compter votre enfant parmi les participants inscrits aux camps de jour aquatiques cet été. Peu importe la semaine et la thématique que nous offrons, notre priorité sera la même, à savoir de développer une complicité partagée avec votre enfant pour lui faire découvrir le monde aquatique.



FORMATION DES ANIMATEURS

Tous les animateurs détiennent le brevet Sauveteur National de la Société de sauvetage et celui de Moniteur en sécurité aquatique de la Croix-Rouge.

ARRIVÉE AU CAMP

À 9h, chaque animateur regroupera ses participants dans le hall ou salle de conférence du Centre aquatique. Les présences seront consignées à tous les jours. Avant de quitter, vous devez vous assurer de la prise en charge de votre enfant par son animateur. L'enfant qui n'est pas inscrit au service de garde et qui arrive avant 9h doit être supervisé par son parent. Si l'enfant arrive à 8h50, soit plus de 10 minutes avant le début des camps, l'enfant sera transféré au service de garde, même s'il n'y est pas inscrit. Des frais seront alors payables le soir même. Si l'enfant arrive après 9h, présentez-vous à l'accueil. On vous indiquera alors à quel endroit se trouve le groupe de votre enfant. Vous devez accompagner celui-ci jusqu'à l'endroit où se trouve son animateur.

DÉPART DU CAMP

À 15h30, les participants seront regroupés dans le hall d'entrée ou la salle de conférence du Centre aquatique avec leur animateur. C'est à cet endroit que vous rejoindrez votre enfant. Les départs seront consignés à tous les jours : la personne qui vient chercher l'enfant devra obligatoirement signer son départ. Seules les personnes que vous avez mentionnées lors de l'inscription seront autorisées à venir chercher l'enfant. N'oubliez pas de nous faire part de tout changement à ce sujet. L'enfant autorisé à quitter le camp seul, ne pourra le faire avant 15h30. Une autorisation écrite est obligatoire (si non indiqué dans le dossier de l'enfant). Aucun cas d'exception ne sera accepté. Si vous venez chercher l'enfant avant 15h30, présentez-vous à l'accueil. On vous indiquera alors à quel endroit se trouve votre enfant afin que vous puissiez le rejoindre.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Afin de nous aider à gérer les objets perdus et/ou oubliés par votre enfant, veuillez identifier tous ses effets personnels. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

- ☉ Maillot de bain (2) fortement recommandés;
- ☉ Serviette de plage (2) pour le confort de votre enfant;
- ☉ Bonnet de bain;
- ☉ Sandales pour la piscine;
- ☉ Crème solaire;
- ☉ Chapeau;
- ☉ Lunch froid avec 2 collations et 1 bouteille d'eau.

- Ne pas donner d'argent de poche à votre enfant pour les machines distributrices, leur usage sera interdit.

- Soyez attentif et consultez le tableau de l'accueil vous indiquant les allergies de la semaine.

SERVICE DE GARDE

Si une situation imprévue vous força à utiliser le service de garde la journée même alors que votre enfant n'y est pas inscrit, vous devrez débours les frais à l'arrivée ou au départ de l'enfant selon le cas.

ABSENCE ET/OU RETARD AU CAMP ET AU SERVICE DE GARDE

Matin

Vous devez nous contacter le plus tôt possible afin de nous aviser de l'absence ou du retard de votre enfant. Vous pouvez laisser un message détaillé sur la boîte vocale.

Soir

Seule l'heure affichée sur l'horloge de l'accueil du Centre aquatique sera utilisée pour le calcul des minutes de retard. Nous vous recommandons d'ajuster votre montre à celle-ci.

Camp

Dans le cas où un parent serait en retard de plus de 10 minutes, l'enfant sera automatiquement transféré au service de garde même s'il n'y est pas inscrit. Des frais seront alors payables le soir même.

Service de garde

Tout retard entraînera des frais de 2,50 \$ par tranche de 5 minutes.

CODE DE VIE

Dans le cas où un enfant ne respecte pas les consignes et que son comportement nuit au bon déroulement du camp, un avis écrit sera remis aux parents. Si l'enfant ne collabore pas, le Centre aquatique se réserve le droit d'expulser celui-ci le jour suivant. Aucun remboursement ne sera autorisé.

IMPÔTS

Votre reçu d'inscription ne peut être utilisé à des fins fiscales. Un reçu officiel du gouvernement Provincial (*relevé 24*) sera disponible sur Internet, via votre profil familial ou vous sera posté selon le cas. Le nom du parent payeur qui désire le reçu officiel pour fins d'impôts doit être inscrit dans votre profil familial lors de l'inscription ainsi que le numéro d'assurance sociale.

NOS COORDONNÉES

Centre aquatique de Chambly
525, boul. Brassard, Chambly, Québec, J3L 4N5
Tél. : (450) 447-5577 poste 0
Télec. : (450) 447-3327
Site internet : www.cacchambly.ca
info@centreaquatiquechambly.ca

05-2017